

Le procès littéraire au deuxième cycle du primaire

Nancy Allen

La nouvelle québécoise

Numéro 160, hiver 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/61633ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Allen, N. (2011). Le procès littéraire au deuxième cycle du primaire. *Québec français*, (160), 71–73.

Le procès littéraire au deuxième cycle du primaire

PAR NANCY ALLEN*

Il s'avère important que les élèves de tous les niveaux approfondissent leur capacité à argumenter. Cela leur est utile dans la réalisation de leurs travaux, mais également dans les relations qu'ils développent avec leurs pairs et avec les autres membres de la société. Afin de les amener à enrichir leur capacité argumentative, leur présenter un texte dont ils peuvent tirer des arguments à explorer, à réfuter et à expliciter leur permet de renforcer leur capacité à donner et à expliquer leur opinion. Par une activité de procès littéraire, qui consiste à défendre une position en utilisant les arguments du texte, les jeunes élèves plongeront dans un texte au moyen des paroles de l'auteur, et devront défendre un argument qu'ils choisiront, afin de comprendre le fonctionnement de l'argumentation : appuyer son opinion, trouver des failles dans le discours de l'autre, etc. Pour réaliser cette situation d'apprentissage et d'évaluation, les élèves sont d'abord invités à se regrouper en deux équipes, soit la défense et l'accusation, à lire individuellement le roman, à prendre des notes dans un dossier fourni par l'enseignant afin de clarifier les points ambigus et à rédiger un argument à discuter en collaboration avec les membres de leur équipe pour construire un argumentaire irréfutable, en lien étroit avec le texte.



Le déroulement de l'activité

La classe est d'abord divisée en deux groupes afin que soient représentées la défense et l'accusation lors de l'activité du procès littéraire. La lecture du roman s'effectue de manière individuelle et en un seul temps. Les élèves peuvent ensuite revenir en classe sur leur lecture afin d'annoter et de discuter certains passages ambigus avec leurs pairs et leur enseignant. Ce dernier peut commencer cette activité en demandant aux élèves ce qu'ils ont pensé de leur lecture et ensuite demander à des élèves d'opinion contraire de se regrouper afin que débute l'échange d'idées au sujet du texte lu. Durant cette période de relecture, les élèves sont invités à prendre des notes dans un dossier préalablement fourni par l'enseignant (exemple : Ce que je comprends..., Ce que j'aimerais approfondir..., Une œuvre, un film, une image à quoi le texte me fait penser..., Mes sentiments à l'égard d'un passage... etc.), notes qu'ils considéreront importantes pour le procès et en lien avec le rôle qu'ils tiendront lors de la présentation finale, en classe. Ainsi, ils peuvent relever des passages portant à confusion, ou encore s'attarder au paratexte qui propose, lui aussi, des indices, afin d'étayer l'accusation ou la défense, selon la position qu'ils ont à soutenir. Après la période de prise de notes individuelle, effectuer un retour en grand groupe afin de valider la compréhension de chacun des élèves au sujet de la lecture et de la tâche à réaliser. De plus, cela leur permet de clarifier certaines données et de relever, en grand groupe, des pistes afin qu'ils puissent efficacement diriger leur discussion en sous-groupe. À la suite de cette discussion en grand groupe, les élèves rédigent dans leur dossier un argument à présenter à leurs camarades et qui leur servira lors du procès.

L'activité du procès littéraire se termine par la reconstitution théâtrale d'un procès lors duquel les élèves, ensemble et devant un public de parents, présenteront leur défense et leur accusation, selon les rôles qu'ils se seront attribués lors de l'activité en sous-groupe. Selon le texte choisi, il peut s'agir d'un procès traitant du droit à la vie des animaux, d'un grave secret à dévoiler ou à taire, du jugement ou de toute autre problématique que l'enseignant juge pertinente dans son contexte de classe. Il leur faut aussi penser à la manière dont ils incarneront leur personnage et au costume qu'ils devront confectionner afin de le personnifier. Cette activité est filmée dans le but de présenter aux élèves leur performance et pour terminer l'activité sur un retour en classe avec leurs commentaires généraux, puis par la rédaction d'un court commentaire qui traitera de ce qu'ils auront appris et apprécié ou non, lors de cette séquence.



Le choix du texte à l'étude

Il importe de sélectionner un texte qui comporte plusieurs pistes d'analyse pour un procès littéraire. En plus de demander une excellente maîtrise du texte, le potentiel d'interprétation pousse à un raffinement des opinions et des arguments des élèves. C'est ce que nous souhaitons exploiter au moyen du texte choisi : la possibilité d'extrapoler des idées tout en les validant au moyen d'éléments du texte et du paratexte. Ainsi, leurs arguments sont difficilement réfutables, et la pertinence de l'argumentation n'en est qu'enrichie. À titre d'exemples, pensons au roman *Le chat assassin* qui peut être compris selon le paratexte ou le texte, et dont le niveau interprétatif est riche, ou encore au roman *Mon nom est loup gris*, qui peut servir de support à des activités dans le cadre du cours d'éthique et de culture religieuse.

Réduire la timidité grâce au procès littéraire

Le point de départ pour la création de cette séquence est la vision de Tauveron au sujet de la lecture littéraire : « Dans le jeu qu'il instaure, le texte littéraire invite le lecteur partenaire à conjuguer méfiance et adhésion, [...] à endosser le rôle du stratège anticipant les coups, ou tombant dans les pièges tendus pour mieux ensuite en estimer

la finesse¹ ». L'argumentation s'inscrit tout à fait dans cette visée, tout comme le procès littéraire qui demande une extrême concentration et une forte vigilance à l'élève qui y participe.

Comme les présentations orales représentent souvent un facteur de stress pour les élèves, le choix d'aborder la didactique de l'oral par le procès littéraire se motive par deux raisons. D'une part, une partie du matériel (le texte) est déjà fourni aux élèves, ce qui peut avoir comme résultat de les sécuriser. Reprendre les arguments d'un auteur et les présenter à la classe est certainement moins intimidant que d'avoir à énoncer une opinion personnelle, et la crainte d'être jugés, pour les plus timides, est sans doute diminuée. D'ailleurs, comme le mentionnent Langlade et Fourtanier : « Dans la perspective d'une formation de l'individu lecteur, il s'agit moins d'assigner à l'enseignement littéraire des objectifs en termes de savoirs à faire acquérir sur les textes que de favoriser les expériences de lecture personnelles des élèves² ». La dimension de l'intimité est à cet effet reprise par l'explication de leur argumentation, c'est-à-dire lorsqu'ils doivent défendre leur argument devant la classe, lors du procès. Les costumes et la personification d'un membre du procès permettent néanmoins de réduire la timidité des élèves,

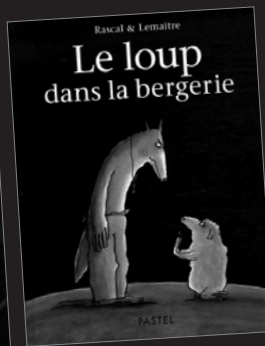
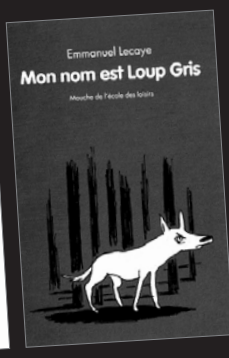
puisqu'ils voient cette activité comme un jeu. De plus, puisque l'évaluation s'effectue à l'écrit, la notion de jeu prendra en effet vraiment tout son sens.

La finalité de l'activité et son apport cognitif

L'objectif de cette séquence étant de faire voir aux élèves les limites du texte, de leur apprendre à dégager des arguments et à mettre ces derniers en scène ne doit cependant pas contraindre la communication. Ainsi, l'enseignant accepte les interprétations des élèves tant qu'elles peuvent s'expliquer par des éléments du texte. De cette manière, « l'intervention pédagogique ne doit pas centrer l'élève sur les programmes [...] au point que la motivation soit étouffée par des impératifs³ », mais plutôt aider à la création d'activités qui inscrivent la motivation de l'élève au sein même de ses apprentissages. Nous souhaitons amener les élèves à développer leur faculté d'argumenter, c'est-à-dire à donner leur opinion selon une séquence logique d'arguments ou à développer leur argument en lien avec ceux de leurs pairs. La mise en pratique d'activités d'argumentation en salle de classe, par le biais d'activités de communication orale en sous-groupe, les rendra plus à l'aise lorsque le temps viendra

SUGGESTIONS DE LECTURE

- Journal d'un chat assassin*, Anne Fine, L'école des loisirs, 2008.
- Mon nom est loup gris*, Emmanuel Lecaye, L'école des loisirs, 2009.
- La vérité sur l'affaire des trois petits cochons*, Scieszka Jon et Lane Smith, Nathan, 2005.
- Ratatine la sorcière*, Alex Sanders, Gallimard, 1999.
- Le loup dans la bergerie*, Pascal Lemaître, Rascal, Pastel, 2006.
- Le petit chaperon rouge*, Rascal, Pastel, 2002.
- La reine rouge*, Philippe Beha, les 400 coups, 2001.



de prendre la parole. De plus, si l'enseignement de l'argumentation est intégré et compris par les élèves, il y a fort à parier que leurs productions s'en verront enrichies.

L'apport cognitif de cette séquence est indéniable parce que le texte les porte à réfléchir au sujet de l'argumentation d'une manière générale, puis au sujet des arguments à élaborer afin de convaincre l'équipe adverse. Cette réflexion soutient une appropriation profonde du texte et une compréhension des éléments de ce dernier afin de prévoir la critique ou l'argument de l'autre. Ainsi, ce roman et l'activité du procès littéraire suggèrent un lecteur expert qui saura rebondir sur l'argument de l'équipe adverse parce qu'il a une compréhension globale du roman. La cohésion qui règne dans l'équipe permet d'ailleurs cette expertise, car elle laisse supposer que si un élève est dans le besoin, l'un de ses coéquipiers viendra à son aide. Il s'agit là d'un véritable travail de coopération où chaque participant de chacune des équipes joue un rôle clé et décisif dans le procès.

Cette activité du procès littéraire, comme Poslaniec⁴ l'a mise de l'avant, reprend donc l'un des domaines généraux de formation et l'une des intentions éducatives préconisées par le MELS, en 2008. Elle s'inscrit positivement dans le développement de l'élève en tant que citoyen responsable et éclairé. □

* Candidate à la maîtrise en didactique du français, UQAM

Notes et références

- 1 Catherine Tauveron, *Lire la littérature à l'école : pourquoi et comment construire cet apprentissage spécifique ? de la GS au CM*, Paris, Hatier, 2002, p. 40.
- 2 Gérard Langlade et Marie-Josée Fourtanier, « La question du sujet lecteur en didactique de la lecture littéraire », dans *La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche*, É. Falardeau, C. Fisher, C. Simard et N. Sorin [dir.], Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 101-124.
- 3 Pierre Angers et Colette Bouchard, *L'activité éducative : une théorie, une pratique. L'animation de la vie de la classe*, Montréal, Bellarmin, 1993, p. 148.
- 4 Christian Poslaniec, *Pratique de la littérature de jeunesse à l'école*, Paris, Hachette, 2003.

Le tableau blanc interactif en classe de français



PAR RAYMOND NOLIN* et CHRISTIAN DUMAIS**

A lors qu'il n'y a pas si longtemps le tableau et la craie poussiéreuse étaient les outils de base de tout enseignant, à l'heure actuelle, il est possible d'utiliser le tableau blanc interactif (TBI) appelé aussi « Activboard ». Ce nouvel outil permet de contrôler un ordinateur à l'aide d'un crayon spécial qui reproduit les actions d'une souris et qui permet d'écrire naturellement comme sur un tableau de classe. Le TBI permet donc d'afficher le contenu d'un ordinateur et de le modifier facilement à l'aide d'un crayon tout en assurant une grande interactivité. Que ce soit pour l'écriture, la lecture, la communication orale ou l'appréciation d'œuvres littéraires, le TBI est un outil d'enseignement et d'apprentissage fort utile.

Le TBI pour mieux écrire

Dans toute situation d'écriture, il est primordial que les élèves soient motivés afin d'écrire un texte. Pourquoi ne pas leur faire lire collectivement un article récent d'un journaliste étranger comme élément déclencheur ? Grâce au TBI, il est possible d'an-

noter le texte choisi, de le modifier et même de le compléter. Tout cela peut se faire rapidement sans avoir besoin de photocopier des documents. Il suffit d'écrire sur le TBI et de sauvegarder l'information.

De plus, que ce soit lors de l'apprentissage de la structure d'un texte, lors d'une écriture collective ou lors de la correction d'une dictée, le TBI permet une interaction instantanée et collective entre l'enseignant, les élèves et le texte. Tout en travaillant avec ses élèves, l'enseignant peut modifier directement le texte sur le TBI. Il peut, par la suite, le sauvegarder pour le travailler de nouveau à un autre moment.

Le TBI permet aussi d'effectuer du mode-lage en écriture. L'enseignant ou les élèves ont la possibilité d'écrire sur le tableau en expliquant étape par étape le processus d'écriture et leur raisonnement. Des modifications aux textes écrits peuvent facilement être réalisées.

Il est également possible pour l'élève de s'autocorriger à l'aide des outils qu'offre le TBI. L'élève peut présenter son texte à